



Bon No: 001000352	1ere Gachée: 09:36 (1) Quantité: 0.25 m3	Date: 30/03/2026 référence commande(2):	KM2603172995	Zone: SOUS CENTRALI			
client: 00217 chantier: 01	COLAS SUD OUEST 548208		ZI DE CANTARANNE 135, rue des métiers 12850 ONET LE CHATEAU BARAQUEVILLE		Véhicule: SC SOUS CENTRALE BT TOURNES B		
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle	DECHARGEMENT debut fin	DEPART chantier	RETOUR centrale	ATTENTE 00:00	température: vitesse du vent: validité:		XI:irritant  en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures
17:02		09:37	09:37				
code Béton	désignation(6)(8)	certification	classe d'exposition(3)	Classe Chlorure	consistance(7)	Dmax	
10	0		00	CL 0.40	Ferme	14	
ciment(type et classe)		Additions(type)	dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)		
CEM I 42,5 R			0		C 40/50		
appellation commerciale BETON BORDURE DOSE 300 SC HCA							
Propriétés particulières spécifiées							
SERVICES			ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)			LIVRAISON RECEPTIONNEE	
						NOM: COLAS SUD OUEST signature du client: 	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:				signature:			

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cylindres.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN